



LE SAINT PAULAIS

BULLETIN INFO n° 63 : MARS AVRIL 2016

Également disponible en ligne sur le site internet de Saint Paul du Bois grâce au lien suivant :
http://www.saintpauldubois.com/rubrique/municipale.php?p=municipale_b_intermediaire

SOMMAIRE

- I. Extraits des conseils municipaux
- II. Actualités
- III. Associations
- IV. Informations communales
- V. Informations diverses

I. Extraits des conseils municipaux (de Mars à Avril 2016) :

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le Conseil Municipal porte le taux à 12.60% par habitation. Le conseil municipal attend un produit de 40 642€ et la dépense sera de 42 621€ pour les mêmes services qu'actuellement.

Budget : Taux Communaux

Après l'étude des budgets, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 par vote à bulletin secret : 12 votants 2 Oui, 10 Non

	Bases d'imposition	Taux votés	Produit
Taxe d'habitation	400 500	22.75	91 114
Taxe foncière bâti	292 200	21.83	63 787
Taxe foncière non bâti	103 500	40.08	41 483
CFE	26 500	20.18	5 347
TOTAL			201 731

Investissements

Les principaux investissements pour l'année 2016 sont :

Rue du Moulin : la voirie, les eaux usées et pluviales. Les travaux devraient débuter **courant juin 2016**.

Maison du Théâtre :

- La création d'un bar dans la réserve des tables et chaises (qui seront entreposées dans la salle de stockage des costumes). Ce bar aura un accès direct à la cuisine.
- la mise aux normes des toilettes handicapées.

Un emprunt de 50 000€ sera contracté auprès du Crédit Agricole.

Une publicité est faite pour la location de la salle sur le site ABC salles et sur le Bon coin.

Divers travaux :

Les toilettes de la périscolaire, la cloche de l'église, les robinets de radiateurs à la Mairie, les panneaux de signalisation, la clôture mitoyenne du foot, l'hôtel : (salle de bains, couloir), la peinture de la cantine.

Adhésion à la CAC de Cholet

Au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes du Bocage fusionne avec la CAC de Cholet. Les 6 communes du Vihierois Lys Haut Layon, Cernusson, Montilliers, Cléré sur Layon, Passavant sur Layon et Saint Paul du Bois adhèrent à la CAC de Cholet.

Portage de repas à domicile

Le Conseil Municipal accepte de signer une convention avec la commune Lys Haut Layon pour le service de portage de repas à domicile à destination des personnes âgées et/ou handicapées.

Badminton

Les tarifs annuels sont de : 35€ /famille (à partir de 3 personnes), 15€ /adulte ou enfant en individuel. Ces tarifs annulent et remplacent ceux de l'année 2015.

Mission Locale

A compter du 1^{er} juillet l'antenne de Vihiers de la Mission Locale De Loire en Layon dépendra de la Mission Locale du Choletais.

Travaux de la rue du Moulin

Le Conseil Municipal prend connaissance des quatre devis pour les travaux de réhabilitation des eaux usées, eaux pluviales et voirie de la rue du Moulin. L'entreprise GRAVELEAU de la Tessoualle est retenue

- Eaux usées :	81 394
- Eaux pluviales :	29 949
- Voirie :	76 939
- Sieml	34 000
- Honoraires	14 000
TOTAL :	236 283 TTC

Des subventions de l'Agence de l'eau, du Conseil Départemental, des amendes de police (en attente), de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et la réserve parlementaire viennent en déduction, pour un montant estimé à 84 000 € (soit 35.5 %) sur les factures réelles.

II. Actualités

Nouveau service à la déchèterie de Vihiers / BROYAGE DES VÉTÉTAUX POUR LES PARTICULIERS

Comment ça marche ?

J'apporte mes végétaux (branchages inférieures à 15 cm, orientés dans le même sens, à l'agent en charge du broyage, aux heures habituelles d'ouverture, le jour où le broyeur est présent en déchèterie. Je récupère obligatoirement le broyat obtenu pour en faire du paillage et ou du compostage.

Mise à disposition du broyeur à la déchèterie de Vihiers du :

18 au 21 mai

20 au 25 juin

22 et 23 juillet

19 et 20 août 2016

III. Associations :

Ecole Haute-Foy

Votre enfant est né en 2013 ou avant 2013 et vous souhaitez l'inscrire à l'école Haute Foy, appelez la directrice Mme Bodin au 02 41 56 10 12.

Familles rurales – Bibliothèque

Ouverture le samedi de 11h à 12h30.

Vous souhaitez un livre particulier, vous pouvez vous rendre sur le site « vie associative » « Association culturelle » et vous trouverez l'inventaire des livres se trouvant dans la bibliothèque. Venez découvrir la boîte à livres dans le hall de la Mairie.

L'ADMR

Couchers tardifs - passages rassurants – aide aux actes essentiels ; l'ADMR répond aussi à vos besoins la nuit. Contactez : l'ADMR Bois d'Anjou – 4, rue Jeanne d'Arc – 49360 LA PLAINE - 02.41.55.49.77

Mail : bois-anjou@asso.fede49.admr.org

Association "Country"

Sortie Bowling

Le vendredi 15 avril, un groupe de vingt adhérents a participé à la sortie bowling à Bocapole (Bressuire). Une soirée très sympathique et ludique a permis de passer un agréable moment convivial.

Soirée de fin d'année

Le vendredi 1^{er} juillet, les membres de l'association ont rendez-vous au repas dansant chez Tracy à la Raudière.

Bal country

Le dimanche 18 septembre 2016, un bal country est organisé à la salle de théâtre de Saint Paul de 14h à 19h.

Pour des personnes intéressées par la pratique de la danse en ligne (country), vous pouvez venir découvrir les cours qui se déroulent le mardi de 20h à 21h30, pour les confirmés et le jeudi de 20h à 21h30, pour les intermédiaires.

Les membres du bureau sont :

Présidente : Irène Daguerre

Vice-présidente : Mylène Robichon,

Trésorière : Christine Coulot, trésorière-adjointe : Lydia Chemineau

Secrétaire : Monique Créatin, secrétaire-adjointe : Michèle Bernard

Membre : Tracy Tooth

IV. Informations communales :

Déchèterie :

Ouverture le samedi de 14h à 17h.

Une collecte ferraille a lieu le 3^{ème} samedi de chaque mois à la déchèterie de Vihiers de 9h à 12h et de 14h à 17h

A louer :

Types 4 et types 3 : s'adresser à la Mairie

Terrains Lotissement « La Source » :

11 lots : de 624m² à 1 090 m² sans taxe d'aménagement communal, 26€ H.T du m²

Collecte des bouchons plastiques :

Les bouchons de plastiques et de liège peuvent être déposés à la Mairie ou auprès d'Epi-service *sauf les bouchons de produits chimiques, bouchons de sécurité : détergents, bouchons de médicaments.*

Plan canicule :

Un recensement des personnes âgées et handicapées isolées vivant à domicile est fait par la Mairie. Les personnes doivent s'inscrire sur un registre à la Mairie. En cas de canicule, les personnes inscrites seront contactées.

Dates à retenir

- 1^{er} Octobre 2016 : repas du CCAS à « La Réveillère » chez Gégé et Mimi
- 27 novembre 2016 : marché de Noël

Vous retrouverez toutes les dates de manifestations dans l'agenda sur le site internet de la commune grâce au lien suivant : <http://www.saintpauldubois.com/rubrique/agenda.php>

V. Informations diverses :

Projet humanitaire :

Il est toujours possible de déposer des fournitures scolaires : cahiers, crayons, livres dans le bac à la mairie.

Frelons asiatiques :

Regardez dans vos abris, garages, hangars, si vous voyez un pré-nid. Tous responsables ! Soyez vigilants pour empêcher l'apparition des gros nids ; agissez maintenant. Tél : 02.41.37.12.48.
fdgon49@orange.fr

FDGDON

Commande de raticide auprès de Mr GRELLIER André avant le 30 septembre (dernier délai)
Le Puy Davière – 49310 SAINT PAUL DU BOIS - Tél : 02.41.75.07.64

Film des années 50-60

Vous pouvez toujours apporter une clé USB de 8G au format DVD avec une clé d'une capacité de 4G pour la version compilée au format MP4 lisible directement sur un ordinateur ou sur décodeur TNT, pour copier les films qui ont été présentés par la Famille GLEMAIN en mars 2016 ; laquelle nous remercions de cette initiative. De nombreux St Paulais se sont remémorés le passé au cours de cette soirée.

Aire naturelle

La baignade sera surveillée du 9 juillet au 20 Août 2016 de 14h à 19 h tous les jours sauf le mardi, si un surveillant est recruté. En dehors de ces horaires, la commune se dégage de toutes responsabilités. Comme l'an passé, il y aura des activités autour du livre et des jeux.

Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »

Les services publics assurent une présence au Centre Socioculturel :

- **La CPAM** : 1 agent les mardis – jeudi et vendredi, pas de possibilité de déposer les courriers en dehors de ces journées
- **La CAF** : 2 permanences administratives (lundi après-midi et jeudi après-midi)
1 travailleuse sociale les mardis, mercredis et vendredis
- Les permanences administratives :
La MSA : le mercredi matin
Une conseillère ESF et assistante sociale MSA : permanence téléphonique le mardi
Une assistante sociale de la CARSAT : 2 fois par mois sur rendez-vous, un technicien CARSAT : uniquement sur rendez-vous.
- **Pôle Emploi** n'assure plus aucune présence depuis fin 2012. *Désormais ST PAUL DU BOIS dépend du Pôle emploi de Cholet.*

Maison Départementale des Solidarités – (service social)

Le service social du Conseil Départemental (assistantes sociales, puéricultrice, éducateurs, sage-femme) a été réorganisé. Désormais, pour toute demande, vous devez contacter le **02.41.40.21.10** (MDS Doué la Fontaine)

Vous serez ensuite réorientés **selon votre demande** sur Vihiers ou sur Doué la Fontaine.

La puéricultrice assure :

- une permanence sans rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h30 à l'antenne de Vihiers,
- des visites à domicile,
- une consultation avec un médecin de PMI le 1^{er} mercredi du mois et 4^{ème} lundi du mois sur RV sur l'antenne de Vihiers – 2, rue Pasteur.

Pour toutes demandes de rendez-vous ou renseignements contactez également la MDS au 02.41.40.21.10

Site internet : <http://www.saintpauldubois.com/>

Site internet : <http://www.saintpauldubois.com/>